



MAIRIE DE  
SAINTE VALIERE

# Le Petit Floréal

NUMERO 52

Décembre 2016

Mairie de Sainte-Valière

Ouverte au public du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 00  
mardi de 15 h 00 à 19 h 00  
vendredi de 13 h 00 à 16 h 30

Tél 04.68.46.13.63  
Fax 04.68.45.62.14

mairie-sainte-valiere@wanadoo.fr  
www.mairie-sainte-valiere.fr

## 15 ans...: Quelle joie d'être encore parmi vous !!!!

*Avec cette 52<sup>ème</sup> édition du Petit Floréal je fête mes 15 ans d'existence.*



*En effet, c'est en novembre 2001, sous le mandat de M. Pierre Gély Maire, que j'ai vu le jour et ai été porté «sur les fonts baptismaux par la commission que préside M. Roger Sanguinetti et bercé dans les bras de ses deux marraines et parrains Mmes Viviane Durand,*

*Pascalé Finestres, MM Rolhing Duchene et Roger Mas : il porte le joli nom de Floréal (Premier édito de M. Gély)».*

*A ma naissance j'ai été publié en format A5 et jaune vif, mais j'ai vite grandi en A4 avec des couleurs qui ont beaucoup changé : bleu, rose, jaune et aujourd'hui blanc. J'ai pris du volume, de 8 pages je suis actuellement à 12, mais il est vrai que les photos sont beaucoup plus nombreuses.*

*En ce temps de vœux, le mien serait de partager encore longtemps votre vie communale.*

*Avec le Conseil Municipal*

*Le Petit Floréal*

## SOMMAIRE

- p. 1**  
Edito
- p. 2-3**  
Petit rapporteur
- p. 4-5**  
Le village au quotidien
- p. 6-7**  
CCAS
- p. 8-9**  
Les associations
- p. 10**  
2016 en images
- p. 11**  
Le saviez-vous?
- p. 12**  
Voeux

## Le petit rapporteur...

Conseils municipaux du 12 Octobre et du 30 Novembre :  
Les propositions ont été votées à l'unanimité

-Madame le Maire rappelle que la bibliothèque est devenue municipale depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016. Le local a été meublé en partie avec du mobilier prêté par la Bibliothèque Départementale. Elle demande au Conseil d'approuver la liste du matériel pour un montant de 12 659 €.

-Madame le Maire rappelle qu'en coordination avec le CIAS du Sud Minervois un restaurant Scolaire a été construit à l'école. Il y a lieu aujourd'hui de régulariser le mode d'occupation du terrain par le CIAS.

-Madame le Maire rappelle au Conseil qu'il a été demandé à ERDF de mettre en esthétique le transformateur du Chemin de Ventenac. ERDF a donné son accord pour peindre une fresque dessus. Elle demande au Conseil des idées de réalisation.

Le Conseil Municipal propose une fresque représentant une capitelle avec un fond de vigne ou de représenter l'ancien lavoir qui occupait cet emplacement.

-Dans le cadre de la création du « Camin-Romieu » et son classement au Chemin de Grande Randonnées de Saint Jacques de Compostelle madame le Maire rappelle que l'article 56 de la loi du 22 juillet 1983 confie au Département la réalisation du Plan Départemental d'Itinéraires de Promenade et Randonnée (PDIPR) sur proposition du Conseil Municipal. Elle demande au Conseil de se prononcer sur l'itinéraire de ce chemin.

-Madame le Maire donne lecture de la Convention du réseau de lecture publique proposé par le Grand Narbonne pour approbation.

-Madame le Maire indique que le Conseil Départemental souhaite céder à l'amiable les parcelles dont il est propriétaire autour du Rond-point de Cabezac. Une parcelle de 1750 m<sup>2</sup> est située sur le territoire communal. Elle peut devenir propriété de la Commune à charge de son entretien.

-Madame le Maire fait part de la demande de Madame la Trésorière de Ginestas qui sollicite une indemnité de Conseil d'un montant de 386.26 € pour l'année 2016.



**Les containers poubelles se situant rue de la Paix vont être déplacés dans l'ancien abri bus, sous le château d'eau.**

**Les utilisateurs de ces containers sont priés d'aller déposer leurs sacs poubelles à ce lieu de collecte.**



### Inscriptions sur les listes électorales:

Vous avez jusqu'au 31 décembre pour vous inscrire sur les listes électorales. Munissez-vous de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

**Protégez vos compteurs d'eau contre le gel**



## Etat Civil

Le 3 décembre Mme Paulette Bruggeman nous a quitté.





Mme le Maire et la commission animations ont réuni les présidents d'associations pour définir le calendrier de l'année 2017.

Peu de changement dans les animations et leur dates.

Mme le Maire a précisé que chaque année les associations devaient envoyer le compte rendu de l'assemblée générale, la composition du bureau et le bilan financier à la sous-préfecture ainsi qu'à la mairie.

La photocopieuse de la salle des associations est en place, chaque association a un code pour la faire fonctionner. Une mini formation sera assurée pour une bonne utilisation.

## Réunion publique concernant l'aménagement de la route de Ventenac :

Mercredi 9 novembre a eu lieu la présentation du projet de sécurisation de la route de Ventenac menée de concert par l'agence technique du département et la municipalité.

Monsieur Taillade, agent technique départemental a expliqué le pourquoi de ce projet: principalement la sécurité des usagers du lotissement de la Joncasse, l'arrêt de bus et l'affaissement de la chaussée.

Des études de vitesse et de comptage de véhicules ont été faites sur cette route (13 véhicules par heure en semaine en moyenne entre 7h et 20h, moins 25% le samedi, moins 45% le dimanche).

Ensuite le schéma de la future route a été dévoilé :

2 « écluses routières » (rétrécissement de la chaussée pour freiner la voiture) l'une à l'entrée du village et l'autre à l'arrêt du bus réduiront la vitesse.

Au niveau du lotissement de la Joncasse un plateau ralentisseur sera réalisé, toujours pour ralentir les automobilistes mais aussi pour sortir plus aisément du lotissement.

Un trottoir d'1m50 côté maisons aidera l'acheminement jusqu'à l'abri bus, de plus, il permettra aux automobilistes sortant du lotissement de s'avancer pour plus de visibilité.

La chaussée de 4,50m se situera pour moitié sur la chaussée existante et autre moitié sur le ruisseau busé qui recevra les eaux pluviales. Elle sera limitée par des bordures.

Le coût de ces travaux s'élève à 286 000 € HT auquel s'ajoute l'électrification pour un montant de 13409 € HT. Les grandes collectivités seront sollicitées pour des subventions qui viendront réduire le reste à charge de la commune et donc l'impact sur notre feuillet fiscal.

Il est à déplorer que seulement 7 personnes aient participé à cette réunion.

## Travaux



En plus des travaux saisonniers tels que la taille des arbres et des arbustes, le ramassage des feuilles mortes, le nettoyage du cimetière pour la Toussaint, la réfection d'une allée et un mur de soutien au cimetière, les employés communaux ont repeint les marquages au sol ( passages piétons, parkings, stop, zébrage), ils ont construit un mur de soutènement au chemin de Cabezac et ont supprimé le cyprès planté derrière l'église. Il sera remplacé par une jardinière.



## Le Grand Narbonne

- ◆ poursuit la pose de canalisation d'eau sur le chemin de « Notre Dame » pour rejoindre l'emplacement du nouveau château d'eau sur la « Bade ».
- ◆ Restaure le château d'eau actuel dont le crépi, qui présentait des signes de vieillissement, met à mal la sécurité des ouvriers qui doivent y accéder.



La société Via Green, mandatée par la Mairie, a procédé au **traitement des pins contre la chenille processionnaire.**

D'abord un traitement biologique avec un camion équipé d'un canon atomiseur sur les arbres isolés a été effectué par des techniciens de la dite société, et ensuite un hélicoptère a traité les différents bosquets aux alentours du village.

Ce traitement indispensable coûte 1 300€.

Pour être efficace les particuliers sont invités à surveiller leurs pins et à éradiquer les nids dès leur apparition.





Vous avez sûrement aperçu ce panneau près de l'épicerie. Il signale que sur la place vous pouvez vous connecter gratuitement sans fil et en haut débit, à internet.  
Il est ouvert à tous : habitants, visiteurs et estivants. Le mode d'emploi est sur le panneau.

Le Grand Narbonne a installé près des containers poubelles du tennis une borne « le relais ».



A quoi sert-elle?  
Ce container recevra vos vêtements, linge de maison, chaussures et petites maroquineries (sac à main, ceintures...) que vous ne souhaitez plus utiliser.  
Afin de préserver la qualité de vos dons et leur assurer une deuxième vie, vous devez respecter quelques consignes :  
-Utiliser un sac de 50 litres maximum ( sinon ils ne rentre- ra pas dans le container), et bien le fermer.  
-Donner des vêtements propres et secs, les habits souillés (peinture , graisse....) ne sont pas recyclables.  
-Attacher les chaussures par paire.  
-Séparer le textile des chaussures et de la maroquinerie.  
Pas de recyclage pour les K-Way et les cirés.  
Merci de respecter les consignes.

Lors du prochain floral nous verrons que deviennent vos dons.

## Dans le tri tout n'est pas permis...



### Le verre

#### Ils ne se recyclent pas

La vaisselle en verre cassée et les miroirs et vitres brisées à apporter à la déchetterie  
les ampoules et néons à déposer dans un point de collecte particulier.

§

**Déposez dans le container pour le verre :** bouteilles, bocaux, flacons de parfum, en enlevant bouchons et couvercles. Inutile de les rincer ni d'enlever les étiquettes :il suffit de les vider.

Le verre est un matériau recyclable à 100% et à l'infini !



### Carton et papier

#### Ils ne se recyclent pas

Les films blister ou plastique, le papier peint, les photos, le papier cadeau et ce qui a été en contact avec de la nourriture humide.  
**Idem pour les serviettes en papier, couches, mouchoirs, essuie-tout.** Jetez- les avec les ordures ménagères.

§

**Déposez dans le container jaune :** les emballages en cartonnée du quotidien, paquets de gâteaux secs, riz, pâtes, céréales emballages de yaourts, prospectus, magazines, journaux, livres, catalogues...ainsi que les enveloppes à fenêtre, les cahiers à spirale, les blocs -notes.



### Le plastique

#### Ils ne se recyclent pas

Les pots de yaourt, de crème fraîche, les barquettes de beurre, la vaisselle en plastique ainsi que les sacs plastiques, les emballages en polystyrène et les films plastiques, ne contiennent pas assez de matières premières pour être transformés. Ils doivent être jetés aux ordures ménagères.

§

**Déposez dans le container jaune :** bouteilles eau, de soda, de boisson lactée, briques alimentaires, flacons de produits ménagers et de toilette.

Le plastique est difficile à recycler car il n'est pas composé d'un matériau unique.



**Surtout pas une bouteille de gaz !!!**  
Inutile de rappeler le danger que cela représente....

Le Bag in Box ou BIB de vin doit être séparé en deux :



le carton dans le container jaune



et la poche avec les ordures ménagères



## Le village au quotidien...



Vous étiez nombreux ce 11 novembre pour accompagner les Anciens Combattants, les élèves de l'école, Mme le Maire et le Conseil municipal au Monument aux Morts. Le message de Jean Marc Todeschini, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la défense chargé des anciens combattants et de la mémoire, a rappelé, cette année encore, « la nécessité du souvenir, de l'hommage aux morts et de l'expression de notre reconnaissance ». Il a annoncé la décision du Président de la République de construire un monument « dédié à ces femmes et ces hommes qui ont payé de leur vie leur engagement pour la défense de notre pays et de ses valeurs ».

Mme le Maire a elle aussi souligné le travail de mémoire et les valeurs de la paix « La paix des peuples ne se décrète

pas, elle se construit tous les jours dans une même volonté ». Elle a commencé son discours par une citation de Ferdinand Foch « parce qu'un homme sans mémoire est un homme sans vie, un peuple sans mémoire est un peuple sans avenir ».

Minute de silence et Marseillaise entonnée par tous ont clôturé ce 98ème anniversaire de la victoire et de la paix de la Grande Guerre. Mme le Maire a ensuite invité les participants à boire le verre de l'amitié.



## Le rendez-vous de la Bibliothèque....

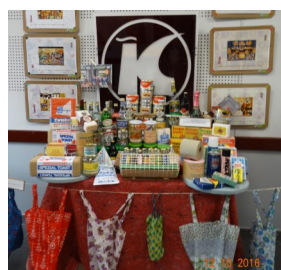


Dans la nuit du 12 au 13 août 1961 les autorités de la R.D.A. érigent une enceinte fortifiée sur la ligne qui divisera Berlin en 2 zones : l'une sous occupation soviétique et l'autre sous occupation américaine, anglaise et française. En effet le gouvernement communiste de l'Allemagne de l'Est veut mettre fin à l'exode croissant de ses ressortissants vers la R.F.A. (2 millions ont déjà choisi l'Ouest).

Le 9 novembre 1989 le mur tombe ouvrant la voie à la réunification allemande.

C'est cette période que Monsieur Christian Meyer, d'origine allemande, a voulu nous faire découvrir lors de son exposition intitulée « Bananes et Jean's » ou « L'effondrement de la R.D.A. ».

Pourquoi « Bananes et Jean's »?



Ces 2 produits étaient introuvables à l'est du mur. Après la réunification ils ont fait l'objet d'un fantastique engouement.

Cette anecdote tenait une place importante dans l'exposition, tout comme un nombre impressionnant de témoignage et une maquette très réaliste représentant une surface d'environ 25 km<sup>2</sup> du mur.

Très pédagogique, elle a permis aux nombreux visiteurs de comprendre la fonctionnement du mur et la vie autour de celui-ci.



La vente de Bananes et Jeans après l'ouverture du « Mur » était de l'argent facile.

Une blague sur l'Allemagne de l'Est :

Comment fonctionne une boussole ?  
- Tu mets une banane sur le mur et où on l'a mordu se trouve l'Est !

**25 février 16h30 : « le cube à grandir » spectacle familial à partir de 3 ans. s. Galy**

**28 février 18h30 Scène d'enfance : « Cabaret Bébé. Rouge comme la pomme ».**

Pour enfants de 1 an à 4 ans. durée : 25 mn.

s. Galy

**15 mars 18h30 Lecture théâtralisée : « La porte d'à côté ». par le TQS**

s. Galy

**Tous ces rendez-vous sont gratuits.**





# C. C. A. S.....



L'opération « **Nettoyons la Nature** » a eu lieu le 24 septembre. Les vendanges n'étant pas terminées, certains habitués se sont excusés de ne pouvoir y participer.

Toutefois, 8 adultes et 7 enfants, équipés de chasubles de sécurité et de gants fournis par les Etablissement Leclerc mécènes de cette action, se sont lancés à la recherche de déchets abandonnés au bord des routes.

La récolte fut bonne, canettes, bouteilles et paquets de cigarettes qui sont les principaux débris ramassés, ont rempli un container jaune.



## Semaine Bleue

Une quinzaine de dames de tout âge se sont présentées à l'atelier de pliage de serviettes organisé par le C.C.A.S pour la semaine Bleue. Grâce aux explications et aux conseils de Régine Roger toutes ont réalisé de merveilleux pliages qui illumineront leurs tables de fêtes, un petit détail qui fait souvent la beauté de la table.

Une agréable manifestation qui a permis de partager, d'échanger et d'être ensemble « **à tout âge pour faire société** ».



**Rose**, la couleur dédiée aux petites filles, est le symbole de ce mois d'**Octobre** pour promouvoir le **dépistage du cancer du sein**.



Dans un premier temps, le C.C.A.S. a proposé du Yarn Bombing : activité bien suivie par 23 tricoteuses. Après avoir été cousues entre-elles, les pièces de tricots ont habillé arbres et mobiliers urbains.

**La place parée de rose...**

**Belle réussite!!!**



Mais ce travail n'a pas été fait que pour une période éphémère.

Après une bonne lessive, les couturières (Christine, Ingrid, Michèle, Denise, Anne-Marie) se sont retrouvées pour coudre, découdre, reticoter et ainsi créer des couvertures :

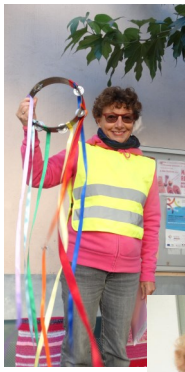
- ♦ 2 pour des lits de grande taille
- ♦ 4 doublées de polaire pour des petits lits d'enfants;
- ♦ les petites bandes sont devenues de belles écharpes.



Une nouvelle vie pour vos tricots qui seront proposés à des associations caritatives.







Dans un deuxième temps, **une balade** guidée par Christiane Lehmann de l'association Camins a eu lieu le 15 octobre. Une cinquantaine de marcheurs arborant vêtements, foulards, bonnets de couleur rose ont pris la route à la suite de Christiane. Un temps splendide a accompagné cette déambulation entrecoupée de contes, de chants et d'anecdotes.



**150€** ont été récoltés et remis au **Docteur Antoine Khreiché d'Adoc 11**



**ADOC 11** est une association loi 1901, qui œuvre et coordonne le dépistage organisé des cancers dans l'Aude. Elle assure une mission de santé publique.

**Sa mission** est d'inviter tous les 2 ans la population audoise de 50 à 74 ans à réaliser le dépistage.

De relancer toutes les personnes qui n'ont pas répondu à l'invitation.

D'organiser la 2ème lecture des mammographies par des radiologues experts.

De former des médecins généralistes et les professionnels de santé pour le dépistage.

D'assurer le suivi des tests positifs.

De communiquer auprès du public et des professionnels de santé .

D'être à l'écoute et d'aider les patients dans le dépistage.

**Le dépistage est la première priorité du plan cancer. La détection des cancers à un stade précoce permet de réduire la lourdeur et la durée des traitements et de diminuer l'importance des séquelles potentielles**



**Pour la « Journée des droits de la femme » le 4 mars à 15h le CCAS organise un défilé de mode.**

1€ l'entrée, 10% des recettes de la vente des vêtements, la vente de gâteaux et de boissons, seront reversés à l'association **CIDFF de Narbonne** ( Centre D'Information sur les droits des Femmes et Familles)

**Rencontres culturelles**

**8 janvier 17h « Le boulet »**  
Théâtre du TQS . Entrée 8 €

**28 janvier 20h30 Théâtre**  
**«2 ans de mariage, 5 ans de psy »**  
**Cie Café Olé. Entrée 10€**  
Ces 2 pièces seront jouées salle espace loisir.

**Samedi 28 janvier**  
**de 10h à 12h à la SEL**  
**Collecte alimentaire au profit**  
**des Restos du Cœur de Ginestas**



Le Président Georges Rouanet était fier et heureux d'avoir mobilisé 40 personnes lors de la dernière **collecte de sang**. 36 donateurs ont été prélevés et parmi eux 4 premiers dons. Merci à toutes et à tous.





## Le Comité des Fêtes

Le 29 octobre, le repas dansant pour fêter le vin nouveau a rassemblé une soixantaine de participants.

Le repas savoureux a régalé les convives et le Trio Carvel a mis le feu à cette soirée dédiée à la nouvelle récolte.

Une ambiance festive a régné dans la salle où les membres du comité des fêtes avaient réalisé une décoration de circonstance.



Le 11 novembre est un jour de rassemblement avec nos amis anglais. Cette année, en partenariat avec le comité des fêtes, ils ont changé leur traditionnel « fish and chips » par un repas indien, préparé par le restaurant « Curry et Cie » d'Azille. Les 70 convives ont pu apprécier la mise de table aux couleurs chaudes, les tenues vestimentaires et les saveurs des épices indous.



**Le 17 décembre à 17h**

**le Père Noël vous donne rendez-vous sur la place .**

**Photos, chorale, chocolat et vin chauds vous y attendent...**

**Vous serez les bienvenus.**



**Mais couvrez-vous bien, une alerte à la neige a été annoncée ce jour-là!!!**

**Le 27 janvier à 18h30 aura lieu l'Assemblée Générale du Comité des Fêtes à la salle des associations, route de Ginestas.**

Le comité recherche des personnes pour donner un coup de main ponctuel de 2 ou 3 heures avant et après les manifestations. Si vous souhaitez vous investir dans cette association; soyez présents ce jour-là ou appelez le **06 76 77 20 69 / 04 68 56 58 45** ou **comitefestevaliere@gmail.com**.

**25 février à 19h : repas spectacle avec la participation de VIRGIL**

## Au « Cantou »

Encore une journée bien réussie pour le Club des Aînés « Lou Cantou ». En visite à Toulouse, ils ont découvert sur une péniche, transformée en musée de la violette, toutes les vertus de cette modeste fleur et toute une gamme de produits dérivés allant du parfum aux produits gustatifs.

Après le repas, la visite de la ville rose à bord du Petit Train leur a permis de mesurer la beauté de la vieille ville à un rythme adapté.

La Présidente, Huguette Barbera, remercie les adhérents de Pouzols, Mailhac, St Marcel et autres villages voisins qui se sont joints à cette sortie pour totaliser un effectif de 36 personnes.



85 joueuses et joueurs de loto se sont retrouvés le 6 novembre pour passer une longue après-midi récréative.

Quine, carton plein, les plus chanceux sont repartis avec de jolis lots offerts par des commerçants ou achetés par le club.



**L'Assemblée Générale du Club » se tiendra le 21 janvier à 15h à la SEL. Ce jour-là vous pourrez déguster la Galette des Rois.**

**Le 11 février à 15h à la SEL, vous êtes invités à partager les succulentes crêpes faites par les membres du Club.**



**Le cercle Tao des 13 vents** par l'entremise de sa Présidente Ingrid Nuijten a proposé une matinée de pratique à ses adhérentes le samedi 5 novembre.

Regina Rieger a transmis son expérience à 6 adhérentes très satisfaites de cette initiative. Ces sessions seront reconduites le vendredi après-midi dès janvier 2017. Les dates seront communiquées ultérieurement. Renseignements : I. Nuijten au 04 68 46 05 66 ou 06 18 35 32 97.



**Chouette Couture** C'est sous cet enseignement que Nicole Ruiz propose des cours de couture chez elle. Nicole accompagne les débutantes. Elle peut aussi prodiguer des conseils pour un perfectionnement sur une question plus particulière. Horaire : de 9h à 22h en semaine et de 9h à 13h le samedi.

Tarif : 150€ le forfait de 20h. 170€ si utilisation de la machine à coudre.  
Nicole Ruiz : 06 70 71 71 11  
<http://chouettepassion.canalblog.com/>  
Mme Ruiz réside dans la maison en face la bibliothèque.



TELETHON

en images

Samedi 26 novembre

Repas spectacle



Le club artistique au top

26 11 2016



René au fourneau...

Samedi 3 décembre



La dernière de Georges

Gâteau de bonbons offert et confectionné par Mme le Maire pour la tombola.



03 12



Vente de gâteau fait par les parents d'élèves



Petit déjeuner du club de gym...

avant d'affronter le froid de la marche

03 12 20



Démonstration par le club de Wind bike



Ateliers proposés par les institutrices



Jeux pour les enfants



Pour clôturer la journée, les enfants ont chanté puis dansé le madison repris par l'assistance

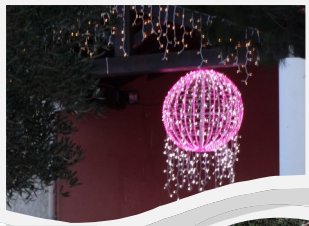


Merci à toutes les associations, aux institutrices et aux parents d'élèves qui ont œuvré pour la réussite de cette journée. Merci à vous qui avez participé.



Au revoir

2016...



Bonjour 2017





## Droits conso

### Mes ampoules gratuites .

Grâce à la loi « transition énergétique » du gouvernement, chaque foyer éligible peut désormais commander gratuitement 5 ampoules LED (ou 15 pour 1€, ou 25 pour 2€).

Depuis le 1er janvier 2016, les revenus des ménages sont pris en compte pour calculer cette prime énergie. En fonction de vos revenus, vous pouvez bénéficier d'une subvention qui pourra couvrir jusqu'à 100% du prix de vos ampoules LED. En fonction de votre revenu fiscal de référence et du nombre de personne composant votre logement, vous pourrez recevoir un pack d'ampoules LED gratuites ou à moindre frais

Munissez-vous de votre dernier avis d'imposition et suivez les consignes de [mesampoulesgratuites.fr](http://mesampoulesgratuites.fr).



## Le saviez-vous?

### Le calendrier de l'Avent

C'est une tradition originaire d'Allemagne destinée à faire patienter les enfants jusqu'à Noël.

Au XIXe siècle chaque matin durant les 24 jours précédant Noël, les familles protestantes distribuaient des images pieuses aux enfants, comportant une phrase de l'Évangile ou une incitation à faire une bonne action, ceci afin de canaliser leur impatience jusqu'au 24 décembre.

Les images deviennent de plus en plus somptueuses à partir des années 1850 et sont parfois éditées avec des volets à ouvrir pour découvrir un dessin central. Le calendrier est alors traditionnellement créé par le père de famille et composé d'un ensemble de 24 fenêtres que l'on ouvre chaque jour pour découvrir une image.



En 1908, Gerhard Lang, un éditeur de livres médicaux à Munich, commercialise pour la première fois un calendrier composé de petits dessins colorés reliés à un support en carton. En 1920, le premier calendrier de l'Avent commercial est né, composé de petites portes et fenêtres à ouvrir pour y découvrir des surprises.

Et c'est en 1958 qu'apparaissent les premières surprises en chocolat.

En 1990 les calendriers de l'avent se généralisent, dans le sillage des marchés de Noël, également originaires d'Allemagne, d'Autriche et des régions germaniques (Alsace, Tyrol...), qui se tiennent quatre semaines avant Noël et sont appelés marchés de l'Avent.



Le calendrier de l'Avent commence habituellement le 1er et se termine le 24 décembre. Certains calendriers, plus proches de l'idée originelle, n'ont pas systématiquement 24 jours, mais un nombre de jours variant entre 22 et 28 selon la durée de l'Avent.

Rappelons que le temps de l'Avent est, chez les Chrétiens, la période qui couvre les 4 semaines précédant Noël. Il commence donc au plus tôt le 27 novembre et au plus tard le 3 décembre et se termine le 24 décembre. Avant, il y a bien longtemps, on jeûnait pendant l'Avent.

Aujourd'hui, on ne jeûne plus et on mange surtout des chocolats avant Noël pendant l'Avent. Vous suivez ?

## Les mendiants au chocolat

Temps de préparation : 15 minutes

Ingrédients (pour 20 mendiants) :

- 5 grosses barres de chocolat noir fondant
- 20 cerneaux de noix
- 20 noisettes décortiquées
- 20 amandes émondées
- entre 40 et 50 petits [raisins](#) secs (de préférence blonds)

De l'écorce d'orange confite



Préparez une surface froide destinée à recevoir les [mendiants](#), recouvrez-la d'une feuille de papier aluminium beurrée (mais pas trop sinon quand vous "démoulez" les mendiants, il restera des traces blanches sous le chocolat.)

Faites fondre le chocolat au bain-marie. Lorsque celui-ci est complètement fluide, mettez la casserole hors du feu.

A l'aide d'une cuillère à soupe, dessinez des ronds d'environ 4 ou 5 cm de diamètre sur le support jusqu'à ce que la casserole soit vide.

Avant que le chocolat ne durcisse, incrustez les fruits secs sur chaque rond ainsi formé (1 noix, 1 amande, 1 noisette, 2 ou 3 raisins, de l'orange confite).

Laissez durcir dans un endroit frais (frigo) .

Décoller les mendiants du support... et bon appétit !

Source: marmiton



Que cette nouvelle année  
réalise tous vos souhaits et  
rende réalité vos rêves les  
plus secrets...

Meilleurs Voeux 2017...;

*Madame le Maire et le Conseil Municipal*

*sous invitent à la cérémonie des Voeux le*

*Vendredi 13 janvier à 18h30*

*à la Salle Espace Loisirs.*

*Un apéritif dinatoire clôturera cette soirée.*